

INFO-PARENTS

Notre journal mensuel

École de l'Archipel



Nous vous invitons à consulter le site Internet de notre école à l'adresse suivante : <https://delarchipel.cssdgs.gouv.qc.ca/>

C'est une année Archi-fantastique !

Calendrier

Vendredi 7 avril 2023	Congé
Lundi 10 avril 2023	Congé
Vendredi 28 avril 2023	Journée pédagogique (sortie Ninja Factory)

ABSENCES / PRÉPARATION D'UN ENFANT POUR UN RENDEZ-VOUS

Veillez svp passer par le portail Mozaïk pour motiver l'absence de votre enfant. De plus, lorsque vous nous indiquez que ce dernier a un rendez-vous, c'est de votre responsabilité d'arriver plus tôt afin de nous donner le temps de faire préparer votre enfant. Le personnel de l'école fera de son mieux afin de se rappeler de l'heure, cependant, nous avons plus qu'un élève par classe donc il est fort possible que l'enseignant puisse oublier puisqu'il sera en enseignement avec ses élèves.

PRINTEMPS

Avec l'arrivée du printemps, la température varie fréquemment donc veuillez vous assurer que les vêtements de vos enfants soient adéquats avec la température du jour. En avril, on ne se découvre pas d'un fil!

Aussi, si votre enfant vient en souliers, il devra avoir une paire de rechange pour l'intérieur de l'école étant donné la chaussée parfois mouillée ou sale lors des journées printanières.

FACTURATION POUR LE SERVICE DE GARDE

Il y aura un retard sur la mise en ligne des factures. Elles seront déposées sur le portail vers la mi-avril. Mme Josée Lapierre est absente pour une période indéterminée. La direction et quelques membres du personnel la remplace actuellement. Nous vous tiendrons au courant pour la suite.

ÉPREUVES OBLIGATOIRES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 4^E ET 6^E ANNÉE

<p>4^e année</p> <p>30 mai : français lecture</p> <p>6-7-8 juin : français écriture</p>	<p>6^e année</p> <p>30 mai : français lecture</p> <p>31 mai et 1^{er} juin : français écriture</p> <p>6-7-8 juin : mathématiques</p>
---	--

3^E ET DERNIÈRE ÉTAPE

Nous sommes déjà rendus au dernier droit avant la fin de l'année. N'oubliez pas que la dernière étape est celle qui compte le plus (60 % de la note globale). La présence des enfants à l'école est d'autant plus essentielle. Nous notons une amélioration générale des résultats scolaires à l'étape 2 pour l'ensemble de l'école. On continue!

CELLULAIRE À L'ÉCOLE / OBJETS DE LA MAISON | [RÈGLES DE FONCTIONNEMENT](#)

1.7 OBJETS DE LA MAISON

Vos enfants n'apportent à l'école que les articles nécessaires à leur travail, donc aucun objet de la maison n'est permis.

De plus, il est interdit d'avoir à vue (ou au son) un téléphone cellulaire ou tout appareil qui peut filmer, enregistrer ou prendre des photos (sauf à des fins pédagogiques) afin d'assurer le respect à la vie privée des personnes qui fréquentent l'école. En cas de manquement, l'élève doit simplement remettre, en toute collaboration, l'appareil électronique ou accessoire au membre du personnel 3 qui le lui demande. L'école n'est pas responsable de tout objet volé, brisé ou perdu et ne fera aucune intervention en ce sens. Il peut arriver que certains objets soient exceptionnellement autorisés à des fins pédagogiques ou récréatives. Cette information parvient aux parents par un membre du personnel. Le tout demeure à la discrétion des parents. N. B. Il peut arriver que certains objets ne soient pas admis dans l'autobus. Dans ce cas, les parents doivent en assurer le transport (ex. : bâton de hockey).

RECHERCHE BÉNÉVOLES POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour la bibliothèque. Si jamais une grand-maman, un grand-papa, une tante, un oncle, etc. est intéressé à venir donner quelques heures par mois, veuillez nous contacter à : delarchipel@cssdgs.gouv.qc.ca ou au 514 380-8899, poste 4531.

PÂQUES

Les 7 et 10 avril 2023 seront des journées de congé.



Nous vous souhaitons un beau mois d'avril et nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

L'équipe

31 mars 2023

École de l'Archipel